



Ressources chrétiennes

LA VIE CHRÉTIENNE – LEÇON 18

LE TROISIÈME COMMANDEMENT

Honorer le nom de Dieu

Écriture sainte : Psaume 113.

La gloire de Dieu est tellement indicible que personne ne peut correctement la comprendre et la décrire. Même les phrases les plus descriptives et les plus expressives ne réussissent pas à nous la représenter. Ses perfections sont tellement exaltées qu'aucun nom ne peut totalement nous les révéler. En un sens profond, Dieu est un Seigneur caché. « Certes, tu es un Dieu qui te caches, Dieu d'Israël, sauveur! » (Ésaïe 45:15).

Pourtant, à cause de nous et pour notre salut, il lui a plu de se faire connaître. Dans le domaine de la nature, il a manifesté sa majesté et sa puissance, comme l'écrit le psalmiste. « Éternel, notre Dieu! Que ton nom est magnifique sur toute la terre! » (Ps. 8:1). Mais encore plus particulièrement, il s'est révélé dans sa Parole écrite. Les noms que Dieu se donne sont tellement importants que c'est par leur moyen que nous apprenons à connaître qui il est et ce qu'il fait.

Prendre le nom de Dieu en vain

À cause du péché, nous courons le danger d'abuser du nom de Dieu. Nous pouvons l'ignorer, ainsi que le font les athées. Par ce grave péché, nous ignorons Dieu de manière pratique, lui qui a droit à l'honneur, à l'hommage et à l'adoration de ses créatures. Bien plus, nous risquons de prendre son nom à la légère. Ce péché est fortement condamné dans le troisième commandement. « Tu ne prendras pas le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain. » (Ex. 20:7). Ce commandement n'interdit pas d'utiliser son nom ou de le prononcer, ainsi que l'ont pensé les juifs après leur retour d'exil. Il règle plutôt l'usage du nom de Dieu comme glorieux et saint, pour que nous connaissions de quelle manière nous devons l'honorer et le révéler.

Maudire le nom du Seigneur

Le péché principal est de maudire le nom du Seigneur, ou même de le rendre banal comme si nous lui reprochions sa majesté et sa gloire. Ce péché apparaît sous diverses formes. Parfois, il s'agit d'une malédiction directe de Dieu, comme ce fut le cas du fils de Shalomith dans le livre du Lévitique (chapitre 24). Il fut mis à mort par lapidation. Des formes dérivées de cette transgression sont la malédiction de nous-mêmes ou encore celle de notre prochain, soit dans la colère, comme ce fut le cas de ces quarante juifs dont il est question dans le livre des Actes des apôtres (23:12) et qui cherchaient à tuer Paul, soit par impatience, tel Job maudissant le jour de sa naissance (Job 3:1). Une forme répandue de ce péché est la malédiction courante. Ceux qui la pratiquent semblent ignorer le sérieux de cet acte, car s'ils se rendent compte, d'une certaine manière, qu'il y a un seul vrai Dieu, ils l'estiment à la légère et ils sont étrangers à toute la vraie piété.

Dieu condamne aussi la fausse manière de jurer. Une telle pratique est appelée parjure et elle prouve l'irrespect qu'on a pour Dieu ou pour la vérité.

Une grande irrévérence est aussi trahie par ceux qui usent du nom de Dieu sans aucune nécessité. Certains jurent et prennent Dieu à témoin à chaque occasion. C'est un grave affront à sa dignité et à sa majesté. Personne d'entre nous ne se permettrait d'utiliser son propre nom ou celui de ses proches et de ses bien-aimés à la légère. À combien plus forte raison ne doit-il pas le faire pour celui du Seigneur!

Cultiver une plus grande révérence

Pour vénérer correctement le nom de Dieu et sa sainteté, nous devons avant tout nous abstenir de toute expression où le nom de Dieu est déguisé sous une forme ou sous une autre, surtout dans nombre d'expressions courantes. Ce commandement nous vient sous forme négative, mais il attend aussi beaucoup de nous positivement : d'abord, nous devons confesser le nom de Dieu et celui du Christ devant les hommes. « Quiconque me confessera devant les hommes, je le confesserai moi aussi devant mon Père qui est dans les cieux. » (Matthieu 10:32). C'est ainsi que nous aurons à étudier la révélation faite à Dieu. Lorsque ceci nous est recommandé, nous devons jurer par le nom du Seigneur de manière révérencieuse et avec une conscience totale, puisqu'il nous est dit ce que nous sommes tenus de faire. Ceci est d'autant plus nécessaire parmi les chrétiens, puisqu'il nous est dit que notre oui sera oui, et notre non sera non. Prêter serment devant les autorités est aussi un moyen de glorifier Dieu et de rendre témoignage à la vérité de son existence et de sa majesté.

Nous devons aussi chercher refuge et paix dans le nom du Seigneur. La Bible nous le recommande. « Le nom de l'Éternel est une tour forte; le juste y court et s'y trouve hors d'atteinte. » (Proverbes 18:10).

Finalement, nous devons parler et chanter ses louanges en tout temps.

ÉTUDE PERSONNELLE

Révision

1. Quelle importance a le nom de Dieu pour nous?
2. Quelle a été l'erreur spéciale des juifs dans ce domaine?
3. Que signifie « maudire » et sous quelles formes des malédictions peuvent-elles être proférées?
4. Mentionnez d'autres transgressions de ce même commandement.
5. Qu'aurons-nous à faire positivement pour observer ce commandement?

Répondre par écrit

1. Quelle est la différence entre le nom de Dieu et notre nom?
2. Étudiez et expliquez le sens de certains noms que la Bible donne à Dieu : El, Élohim, Shaddaï, Yahvé.
3. Pourquoi Dieu est-il si indigné de voir son nom et sa réputation déshonorés?

4. Comment l'usage correct et respectueux du nom de Dieu peut-il contribuer à notre croissance dans la vie de la foi?

Lectures bibliques

Prendre garde à dire Seigneur : Matthieu 7:21-23
Une bonne conduite : 2 Thessaloniens 3:6-13
Le nom de Dieu : Exode 3:11-15; Lévitique 24:10-16
Louer le nom de Dieu : Psaume 113:1-9

Catéchisme de Heidelberg

Question 99 : Qu'ordonne le troisième commandement? Que non seulement nous ne blasphémions ni ne profanions le Nom de Dieu par des jurons (Lév. 24:10-17), de faux serments (Lév. 19:12) et des jurements inutiles (Matt. 5:37; Jac. 5:12), mais que, par notre silence ou notre complaisance (Lév. 5:1; Prov. 29:24), nous ne nous rendions pas complices de péchés aussi horribles; en résumé, que nous n'ayons son saint nom à la bouche qu'avec crainte et vénération (Ps. 99:1-5; És. 45:23; Jér. 4:2) afin de le confesser (Matt. 10:32-33; Rom. 10:9-10; 1 Pi. 3:15), de l'invoquer (Ps. 50:14-15; 1 Tim. 2:8) et de le glorifier droitement dans toutes nos paroles et nos actions (Rom. 2:24; Col. 3:16-17; 1 Tim. 6:1).

Question 100 : Outrager le Nom de Dieu par jurements et blasphèmes est-il un si grand péché que Dieu soit irrité même contre ceux qui ne s'efforcent pas de l'empêcher et de l'interdire. Oui, certainement (Lév. 5:1); car il n'y a pas de plus grand péché, ni rien qui excite davantage la colère de Dieu que le blasphème de son Nom. C'est aussi pourquoi il a ordonné de le punir de mort (Lév. 24:15-16).

Question 101 : Peut-on prêter serment saintement par le Nom de Dieu? Oui, lorsque le magistrat l'ordonne ou lorsque la nécessité l'exige pour maintenir et soutenir la fidélité et la vérité, et pour promouvoir la gloire de Dieu et le salut du prochain; car cette manière de prêter serment est fondée sur la Parole de Dieu (Deut. 6:13; Deut. 10:20; Jér. 4:1-2; Hébr. 6:16) et, par conséquent, a été employée droitement par les saints de l'Ancien et du Nouveau Testaments (Gen. 21:24; Gen. 31:53; Jos. 9:15,19; 1 Sam. 24:22-23; 2 Sam. 3:35; 1 Rois 1:28-30; És. 48:1; Rom. 1:9; 2 Cor. 1:23).

Question 102 : Peut-on aussi prêter serment par les saints ou par d'autres créatures? Non, car le serment légitime est une invocation de Dieu par laquelle je lui demande, à lui seul qui connaît les cœurs, de rendre un plein témoignage à la vérité, et de me punir si je jure faussement (Rom. 9:1; 2 Cor. 1:23). Un tel honneur n'appartient à aucune créature (És. 65:16; Jér. 5:7; Matt. 5:34-37; Matt. 23:16-22; Jac. 5:12).

Lectures complémentaires

L'article du pasteur Aaron Kayayan intitulé « Le nom de Dieu — 3^e commandement », disponible sur le site *Ressources chrétiennes*.

La vie chrétienne. Perspectives Réformées. 1980. Copyright © 2017. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com